



Directives de présentation du résumé d'atelier

1. Transmettre le résumé par voie électronique en utilisant le formulaire en ligne.
2. Le texte ne doit pas compter plus de 2500 caractères, incluant les espaces, soit environ 300 mots.
3. Éviter la mise en forme de caractères (*italiques*, **caractères gras** ou MAJUSCULES).
4. Les présentatrices et présentateurs doivent être ajoutés comme coauteurs ou coauteurs.
5. Utiliser les abréviations normalisées comme kg, g, mg, ml, L (litre), mEq, m (mètre), mmole (millimole), / (par) et % (pour cent). Mettre les abréviations ou sigles particuliers ou inhabituels entre parenthèses à la suite du terme écrit au long à sa première occurrence dans le texte. Utiliser des chiffres pour indiquer tous les nombres (y compris entre 1 et 10), sauf en début de phrase. Mentionner un médicament par son nom générique, p. ex. l'acétazolamide (Diamox).

Exemple d'un résumé d'atelier

En avril 2005, le Conseil du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal), en partenariat avec le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a mis sur pied le Projet sur les compétences fondamentales (PCF) destiné à relever et à analyser les facteurs à l'origine des principaux problèmes récurrents dans la formation médicale postdoctorale (FMPD), et à préconiser des solutions pratiques à ces problèmes.

À cette séance seront présentées les données probantes, les perceptions et l'information recueillies de 2005 à 2008 sur les trois grands sujets de préoccupation suivants : la structure de la formation médicale postdoctorale, les obstacles au changement de carrière et le mécanisme du choix de carrière. Les données probantes proviennent de l'opinion d'expertes et d'experts, de groupes de discussion, de sondages et d'une analyse documentaire.

La séance examinera l'opinion d'intervenantes et d'intervenants sur la structure actuelle de la formation médicale au Canada, les obstacles au changement de carrière de spécialiste, le choix de carrière des étudiantes et étudiants en médecine ainsi que le nombre de spécialités primaires en résidence et ses répercussions sur la qualité de l'éducation. Durant la séance, on s'efforcera de répondre à la question de savoir si la FMPD au Canada offre une formation suffisamment étendue pour répondre aux besoins en santé de la société.

La séance abordera les options et les orientations mises en relief lors de la consultation du PCF, qui ont été proposées aux facultés de médecine et aux chefs de file en formation médicale au Canada. Les personnes qui y auront assisté seront en mesure de discerner les tendances actuelles en formation médicale au pays et de préciser des voies qu'elle pourrait emprunter. Elles discuteront enfin des constatations et des recommandations issues du rapport final du Projet sur les compétences fondamentales.